

Prestations individuelles **enfant**

La subvention de l'Etablissement pour les Activités Sociales et Culturelles sont proportionnelles au nombre d'agents de chaque région. Elle correspond à **2,5% de l'ensemble des salaires des agents en CDI, CDD et en contrat aidé.**

L'explication des différences de dotation s'explique uniquement par les choix des élus au CE.

En Haute-Normandie, la politique menée par l'ensemble des organisations présentes au CE, à l'exclusion du SNU, vise clairement à donner plus aux plus hauts revenus au détriment des plus bas et en évinçant les précaires.

En Basse-Normandie, grâce au quotient familial obtenu par le SNU dès 2013, 80 % des agents se situent dans la tranche des dotations maximales.

En tenant compte du nombre de parts du foyer, le quotient familial ne pénalise pas les familles aux plus hauts revenus : un foyer avec 2 enfants au "revenu fiscal" de 40000 € se situe dans la tranche de dotation maximale en Basse-Normandie alors qu'il se situe dans la tranche de dotation minimale en Haute Normandie.

Ensemble disons oui à la solidarité

Tout sera à nouveau à construire en 2016

Prestations enfant	Basse-Normandie 5 SNU, 3 CGT, 2 CFE-CGC, 1 CFDT	Haute-Normandie 3 SNAP, 3 FO, 2 CFE-CGC, 2 CGT, 1 CFDT, 1 SNU
Prestation loisirs, vacances (remboursement activité ou chèques vacance)	260 à 380 € en fonction du quotient familial. Au prorata de la durée de contrat pour les CDD ou contrat aidé de moins de 3 mois.	320 € si revenu fiscal du foyer < à 40000 € 270 € si revenu fiscal du foyer > 40000 € 0 € pour les CDD ou contrat aidé de moins de 6 mois
Prestation « Noël des enfants »	Incluse dans la prestation collective "fêtes de fin d'année"	50 €
Rentrée scolaire		20 à 90 € selon le cycle scolaire
Dotation événement (festival, théâtre, cinéma)	50 % du prix des billets. Remboursement plafonné à 50 € par enfant de moins de 18 ans.	
Billetterie (ticket cinéma, piscine,...)	Tarif CE (possibilité d'utiliser sa dotation individuelle pour le paiement)	Tarif CE
Aide sociale enfant handicapé	148 €/mois pour les enfants de moins de 20 ans	150 €/mois pour les enfants de moins de 20 ans 120 €/mois pour les enfants de 20 à 27 ans en poursuite d'études ou en contrat en alternance

Calcul du quotient familial :

(Basse-Normandie)

$$\frac{\text{Revenu imposable}^*}{\text{Nombre de parts}^{**}} = \text{Quotient familial}$$

*ligne 25 de l'avis d'imposition

**inscrites sur l'avis d'imposition +0,5 pour les agents seuls avec ou sans enfants

Montant des prestations individuelles en fonction du quotient familial :

(Basse-Normandie)

Quotient familial	Dotation enfant
De 0 à 16000 €	380 €
De 16000 à 23000 €	340 €
De 23000 à 30000 €	300 €
Plus de 30000 €	260 €

Conditions de contrat et d'ancienneté :

Basse-Normandie :

Ouverture de toutes les prestations à tous les agents sans condition de durée de contrat effectuée.

Au prorata du nombre de jours de contrat pour les agents en CDD ou en contrat aidé dont le contrat est inférieur à 3 mois.

Haute Normandie :

Ouverture de toutes les prestations aux agents en CDI sans condition d'ancienneté.

Ouverture sous réserve de remplir 3 conditions pour les agents CDD ou en contrat aidé :

- Avoir au moins 6 mois de contrat dans l'année civile
- Avoir déjà effectué au moins 3 mois de contrat
- Etre présent dans l'Etablissement au moment de la demande

Quelques exemples pour un foyer

Prestations	Vous êtes en CDI ou CDD de plus de 6 mois vivant en couple, revenu fiscal 40000 € :				Vous êtes en CDI ou CDD de plus de 6 mois vivant en couple, revenu fiscal 65000 € :				Vous êtes en CDD de moins de 6 mois, en couple, revenu fiscal 35000 € :		
	1 enfant		2 enfants		1 enfant		2 enfants		1 enfant	2 enfants	Haute-Normandie
	Basse-Normandie	Haute-Normandie	Basse-Normandie	Haute-Normandie	Basse-Normandie	Haute-Normandie	Basse-Normandie	Haute-Normandie	Basse-Normandie		
	Quotient Familial	Revenu fiscal du foyer	Quotient Familial	Revenu fiscal du foyer	Quotient Familial	Revenu fiscal du foyer	Quotient Familial	Revenu fiscal du foyer	Quotient Familial		
	< 16000 €	> 40000 €	< 16000 €	> 40000 €	23000 à 30000 €	> 40000 €	16000 à 23000 €	> 40000 €	< 16000 €		0
Prestations agent (Cf. info n°1 "prestations agent")	710 €	490 €	710 €	490 €	570 €	490 €	640 €	490 €	Idem agent en CDI.		
Prestation loisirs, vacances enfant	380 €	270 €	760 €	540 €	300 €	270 €	680 €	540 €	Au prorata du nombre de jours de contrat pour les agents en CDD ou en contrat aidé		
Prestation "Noël des enfants" et rentrée scolaire (H-N) Dotation événement (B-N)	50 €	70 à 140 €	100 €	140 à 280 €	50 €	70 à 140 €	100 €	140 à 280 €			
Total	1 140 €	830 à 900 €	1 570 €	1170 à 1310 €	920 €	830 à 900 €	1 420 €	1170 à 1310 €	1 140 €	1 570 €	